



## Procès-verbal du conseil d'école du mardi 8 mars 2022

Séance ouverte à 18h05.

Personnes présentes : Mr Laviéville (directeur), Mmes Dumas, Delomier, Rama et Mage (enseignantes), Mme Blanchon (adjointe aux affaires scolaires), M Badufle (commission scolaire), Mmes Siot, Rudigoz Bessellère, Porcher, et MM. Régnier et Piquet (représentants de parents).

Personnes absentes excusées : Mme Tougui (Inspectrice de circonscription), M Jullien (Maire)

### A- Fonctionnement de l'école :

#### 1) Protocole sanitaire

Nous venons de traverser une période très compliquée et éprouvante pour tous.

Les nombreuses absences d'élèves, les nombreuses absences du personnel et le non remplacement obligeant à plusieurs reprises des fermetures de classes ont mis à mal le fonctionnement de l'école.

L'équipe enseignante a donc pris en compte cette période particulière afin d'adapter la poursuite des apprentissages. Aucun retard n'a été pris mais une adaptation est nécessaire.

Nous avons reçu les nouvelles directives du Ministère de l'Education Nationale concernant l'évolution du protocole sanitaire à la rentrée des vacances d'hiver, le 28 février.

Nous sommes repassés au niveau 2 du protocole sanitaire des écoles avec :

- le port du masque pour les élèves de + de 6 ans et les personnels en intérieur mais plus en extérieur,
- la possibilité de faire du sport (même en intérieur) sans le masque en respectant les distanciations en élémentaire.
- l'allègement des règles concernant les limitations de brassage (les élèves pourront de nouveau être répartis).

Concernant les dépistages, à partir du 28 février, à l'école comme pour la population générale, il consiste en un test (autotest ou antigénique) à J+2 après le dernier contact avec un cas confirmé. La présentation d'une déclaration sur l'honneur n'est plus requise pour l'accueil à l'école. Cependant, nous comptons sur la réalisation effective de ces tests afin de limiter les contaminations.

De plus, tirant les conséquences de l'évolution favorable de la situation sanitaire, le Premier ministre a annoncé une nouvelle phase de mesures d'allègement concernant la population générale.

La déclinaison de ces mesures en milieu scolaire est **la levée de l'obligation du port du masque en intérieur pour tous les élèves et les personnels des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés** ainsi que le passage du protocole en niveau 1. Ces nouvelles règles entrent en vigueur à compter du **lundi 14 mars 2022**.

Ce cadre général appelle des précisions quant à sa mise en application dans l'espace scolaire. Nous maintiendrons notre attention sur l'importance du respect des gestes barrière. Le lavage des mains et l'aération régulière des locaux sont toujours en vigueur et il est possible à tout élève de plus de 6 ans ou personnel de rester masqué s'il ou elle le souhaite. Notons bien que si un élève ou un personnel est positif il est conseillé à tous, à partir du CP de porter le masque pendant 7 jours.

#### 2) Campagne d'inscriptions maternelle et élémentaire

➤ **En maternelle** : les inscriptions des petits nés en 2019 pour la rentrée de septembre 2022 ont débuté le **lundi 7 mars et se poursuivront jusqu'au lundi 11 avril**. Les parents doivent, au préalable, obtenir un certificat d'inscription délivré par la mairie. Ils pourront également récupérer une fiche de renseignements 2022-2023 puis prendre contact avec l'école pour finaliser l'inscription.

Les inscriptions des futurs CP ont également lieu sur les mêmes dates.

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2022 : **51 GS passent au CP**.

PS	MS	GS
35-38	41	35

Soit un effectif prévisionnel global de 111 à 114 élèves. L'effectif global prévisionnel est donc en nette baisse par rapport à l'année scolaire actuelle. Malgré cela, l'année scolaire prochaine, nous ne devrions pas être concernés par une fermeture de classe.

### B- Mairie

#### 1) Budget 2022 :

➤ Audrey JULLIEN (adjointe aux affaires scolaires) a présenté le budget prévisionnel qui sera proposé lors du conseil municipal.

Le budget sera voté au mois d'avril 2022. Il sera voté comme chaque année, en essayant de conserver les budgets actuels.

Les demandes exceptionnelles des écoles ont été prises en compte, vont être étudiées et la réponse sera donnée à la suite du vote du budget.

#### 2) Les temps périscolaires

- Suite aux nombreuses absences d'enseignants non remplacés sur les écoles lors de la période précédente, la commune a fait un rappel des règles de facturation pour les repas de la cantine aux familles. La commune a bien conscience que la période passée a été compliquée à gérer et que toutes les familles ont été impactées. La mairie a permis une grande souplesse au niveau des inscriptions sur les temps de garderie. Mairie et école remercient les parents pour leur réactivité face aux absences non remplacées des enseignants.

### 3) Végétalisation des cours des écoles :

- La commission **Environnement Cadre de vie Bâtiment** a élaboré un projet, sur plusieurs années, pour végétaliser les cours et le contour des écoles. L'idée est de transformer des îlots de chaleur en espaces tempérés, en proposant une augmentation des zones végétalisées et des plantations d'arbres. Les membres de la commission ont souhaité rencontrer les équipes enseignante pour collaborer avec eux sur ce projet. Une commission a eu lieu le lundi 17 janvier entre les directeurs d'école et des élus de la commission bâtiment. Les élus ont présenté les réalisations faites en 2021, et proposé des réalisations pour 2022. Des végétaux grimpants vont être plantés le long des grillages qui séparent les cours de maternelle et d'élémentaire ; des traçages au sol sont envisagés dans la cour de l'école maternelle cet été afin de réaménager les espaces.

## C- Pédagogie

### 1) Projet annuel :

- Notre projet intitulé : « **Voyage dans l'imaginaire** » se poursuit.
- En période 2, nous avons abordé le thème des sorcières puis nous nous sommes rendus à la bibliothèque de Valencin pour chercher des livres sur les lutins à l'approche des fêtes de fin d'année.
- En période 3, nous avons abordé le thème des super-héros, personnages incontournables des enfants, et nous allons poursuivre le travail sur la période 4. Le carnaval du vendredi 4 mars s'est déroulé sur ce thème.
- En période 5, nous aborderons les animaux fantastiques tel que les dragons, les licornes, les sirènes, les fées...
- Une sortie scolaire, en période 5, est actuellement en réflexion. Nous recherchons actuellement un site d'accueil.

### 2) Liaison GS/CP :

- 100<sup>e</sup> jour d'école fêté par les CP le vendredi 8 avril 2022 : ce jour-là, pendant la récréation des CP, les GS iront voir les collections de 100 objets exposées dans les classes avec une présentation réalisée par les enseignantes de CP. Le vote se fera par correspondance.
- Période 5 : pour respecter la limitation du brassage des élèves de GS et de CP, une visite des classes de CP est prévue par les GS pendant l'absence des élèves de CP, sur un temps d'activités sportives en extérieur. L'objectif de cette visite est de présenter les classes, les outils et le matériel des élèves de CP.
- En juin, les GS iront assister à une séance de lecture en CP. Mise en place d'un tutorat en CP et GS pour élaborer le cadeau de la fête des pères (*à voir en fonction de la situation sanitaire*).

### 3) Accueil des futurs élèves :

- Les futurs élèves seront accueillis avec **un** parent le **mercredi 22 juin** matin, par petits groupes, pour découvrir les différents lieux de l'école. Les parents seront informés début juin par courriel de l'heure de la visite. Un livret sur l'école sera donné à l'enfant et un livret d'informations sera donné aux parents.

## D-Santé scolaire

### 1) Bilan de santé du service PMI

- Le bilan de santé des petites sections, organisé par le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil général de l'Isère, a lieu actuellement à l'école et se déroule du mardi 8 février au jeudi 10 mars 2022. Ce bilan, effectué par les infirmières-puéricultrices, comprend un dépistage des troubles de la vue, de l'audition, du langage ainsi que la vérification des vaccinations. Toutes les observations sont notées dans le carnet de santé des enfants.

### 2) Visite médicale de la Santé Scolaire en GS

Le bilan de santé en école maternelle prévu chaque année en GS n'aura pas lieu du fait de l'arrêt de travail et du non remplacement de l'infirmière scolaire de notre secteur.

A la demande des enseignants, seuls quelques enfants, dont les parents ont été prévenus, bénéficieront d'une visite médicale réalisée par le **médecin scolaire**.

L'objectif principal de cette visite médicale est de repérer les signes qui peuvent entraîner des difficultés d'apprentissage : problèmes visuels, auditifs ou troubles du langage.

Ce bilan entre dans le cadre des examens obligatoires des enfants (*article R 2132-1 du Code de la santé publique*) et peut être également réalisé par le pédiatre ou le médecin traitant. Nous recommandons donc de le consulter à cet effet.

## E- Locaux

### 1) Travaux et maintenance

- Pour les travaux de maintenance des locaux réalisés par les agents du service technique, la commune et l'école ont travaillé ensemble pour organiser au mieux les demandes d'interventions aux écoles. Dorénavant, un tableau informatique collaboratif a été élaboré pour que les enseignants notent les demandes de travaux à

prévoir. Les demandes peuvent donc être prises en compte plus rapidement et cela permet à M CLOTTENS (agent de maîtrise) de planifier au mieux les interventions aux écoles des agents techniques.

## 2) Sécurité

- Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) de l'école maternelle a été mis à jour pour l'année 2021-2022. Depuis 2019, les écoles ont l'obligation de réaliser 2 exercices PPMS au cours de l'année scolaire. Un exercice de confinement a eu lieu le lundi 4 octobre. Nous réaliserons un exercice d'évacuation en période 5, avant le prochain conseil d'école. La date sera communiquée aux parents.
- **Exercice incendie** : Un exercice incendie aura lieu en maternelle avant les vacances de printemps et un autre d'ici la fin de l'année, pour respecter la régularité des entraînements. Les extincteurs ont été contrôlés par l'entreprise en charge de cette mission au mois de janvier 2022.
- L'équipe enseignante s'est rapprochée de la caserne de pompiers d'Heyrieux pour obtenir une formation aux gestes des 1ers secours. Cette formation qui aura lieu en mai va permettre une remise à jour des gestes qui sauvent.

## F – Manifestations

### 1) Bilan des manifestations

- **Fin novembre** : les classes se sont déplacées à la bibliothèque de Valencin pour trouver des albums sur le thème des lutins.
- **Mardi 7 décembre** : spectacle à l'école de la Cie « Portez-vous bien » qui nous a présenté son spectacle « Captain Zed ».
- **Retour des vacances de Noël** : les enfants des écoles ont retrouvé au pied du sapin de leur classe un petit présent gentiment offert par la commune. Toute l'équipe enseignante remercie la commission scolaire pour les gourdes offertes aux enfants.
- **Vendredi 4 mars 2022** : Carnaval à l'école avec des déguisements sur le thème des super-héros. Les enfants étaient déguisés dès le matin à l'ouverture des portes de l'école. Lors de cette matinée, un goûter a été proposé aux enfants et un défilé a été réalisé avec les classes de CP dans la cour de l'école élémentaire. Les photos des enfants costumés sont publiées sur *Toute mon année*.  
Prolongement du carnaval avec le Sou des écoles qui a proposé un défilé jusqu'à l'étang de Valencin puis un goûter et une buvette dans la cour de l'école élémentaire.

### 2) Dates à retenir :

- **Mardi 5 avril** : présentation des albums du Prix Nord Isère par la nouvelle bibliothécaire de la médiathèque de Valencin, Emeline Le GOFF.
- **Mai** : Emeline reviendra à l'école pour effectuer le vote du livre du PNI préféré des enfants.
- **Période 5** : l'amélioration du contexte sanitaire nous permet d'envisager une sortie scolaire en lien avec notre thème annuel. Nous sommes en attente de devis.
- **Mercredi 22 juin** : visite de l'école pour les futurs PS.
- **Samedi 25 juin** : manifestation de fin d'année. Organisation et forme de la manifestation en cours d'élaboration.

Prochain conseil d'école fixé **le mardi 14 juin**.  
Séance levée à 19h35.

Secrétaire : Mme Rama Agnès



Président : M. Laviéville

